

# COLLECTE DES DÉCHETS

## 2020 ■ SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

J'habite dans le secteur n°.....

Pour connaître votre secteur, voir au dos

Je coche les jours de collecte correspondant à mon secteur

### MES ORDURES MÉNAGÈRES

Le bon jour

L M M J V S

Toutes les semaines

La bonne heure

..... h.....

### MES PAPIERS ET EMBALLAGES

Le bon jour

L M M J V S

Toutes les semaines

La bonne heure

..... h.....

### MON VERRE

Le bon jour

L M M J V S

2 fois par mois

1<sup>er</sup> 2<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> 4<sup>e</sup>

La bonne heure

..... h.....

### MES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Je m'inscris sur [www.casgbs.fr](http://www.casgbs.fr) ou au 01 30 09 75 36 au plus tard le jeudi midi précédant la collecte.

Pas de collecte du 01/12 au 14/03 et du 15/07 au 31/08.

Le bon jour

Lundi

La bonne semaine

1<sup>er</sup> 2<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> 4<sup>e</sup> 5<sup>e</sup>

La bonne heure

6h

### MES ENCOMBRANTS

Je m'inscris sur [www.casgbs.fr](http://www.casgbs.fr) ou au 01 30 09 75 36 au plus tard le mardi midi précédant la collecte.

Le bon jour

Jeudi

La bonne semaine

1<sup>er</sup> 2<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> 4<sup>e</sup>

La bonne heure

6h

Pour recevoir des alertes et sortir vos bacs le bon jour, téléchargez l'appli **boucle\_tri** sur votre smartphone



### ★ ORDURES MÉNAGÈRES



Sect. 1 et 3 : **Mardi/ Jeudi/Samedi** à partir de 19h30

Sect. 2 et 6 : **Lundi/Vendredi** à partir de 6h

Sect. 4 : **Lundi/Vendredi** à partir de 14h30

Sect. 5,7 et 9 : **Mardi / Samedi** à partir de 6h

Sect. 8 : **Lundi/Vendredi** à partir de 18h

Sect. 10 : **Mercredi** à partir de 6h

### ● PAPIERS ET EMBALLAGES RECYCLABLES



Sect. 1 et 3 : **Lundi** à partir de 19h30

Sect. 2 et 6 : **Mercredi** à partir de 6h

Sect. 4 : **Mercredi** à partir de 14h30

Sect. 5 : **Vendredi** à partir de 6h

Sect. 7 et 9 : **Jeudi** à partir de 6h

Sect. 8 : **Mercredi** à partir de 18h

Sect. 10 : à apporter aux bornes près de chez vous

### ■ VERRE



Sect. 1, 3 et 10 : à apporter aux bornes près de chez vous

Sect. 2 et 6 : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois à partir de 6h

Sect. 4 : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois à partir de 14h30

Sect. 5 : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois à partir de 6h

Sect. 7 et 9 : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois à partir de 6h

Sect. 8 : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois à partir de 18h

Sect. 10 : à apporter aux bornes près de chez vous

### ▲ DÉCHETS VÉGÉTAUX (sur inscription préalable)



Collecte à partir de 6h

Sect. 1, 3, 5, 7 et 9 : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois

Sect. 2 : **Lundi**

Sect. 4, 6, et 8 : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois



Pas de collecte du 1<sup>er</sup> décembre 2019 au 14 mars 2020 et du 15 juillet au 31 août



Collecte des sapins en points d'apport. Info sur [www.casgbs.fr](http://www.casgbs.fr)

### ◆ ENCOMBRANTS (sur inscription préalable)



Collecte à partir de 6h

Sect. 1, 3, 5, 7 et 9 : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois

Sect. 2, 4, 6 et 8 : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois

Sect. 10 : 1<sup>er</sup> jeudi du mois

#### Sect. 1 et 3

Heure de sortie autorisée des bacs :  
le jour de la collecte au plus tôt à 19h

#### Sect. 2, 5, 6, 7, 9 et 10

Heure de sortie autorisée des bacs :  
la veille de la collecte à partir de 19h30

#### Sect. 4

Heure de sortie autorisée des bacs :  
le jour de la collecte au plus tôt à 14h

#### Sect. 8

Heure de sortie autorisée des bacs :  
le jour de la collecte au plus tôt à 17h30

### SORTIE DES ENCOMBRANTS ET DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

La veille après 19h30

Les collectes sont assurées toute  
l'année, y compris les jours fériés.

#### Déchetterie mobile

Boulevard de la Paix - Parking du Viaduc  
78100 Saint-Germain-en-Laye  
01 30 09 75 36

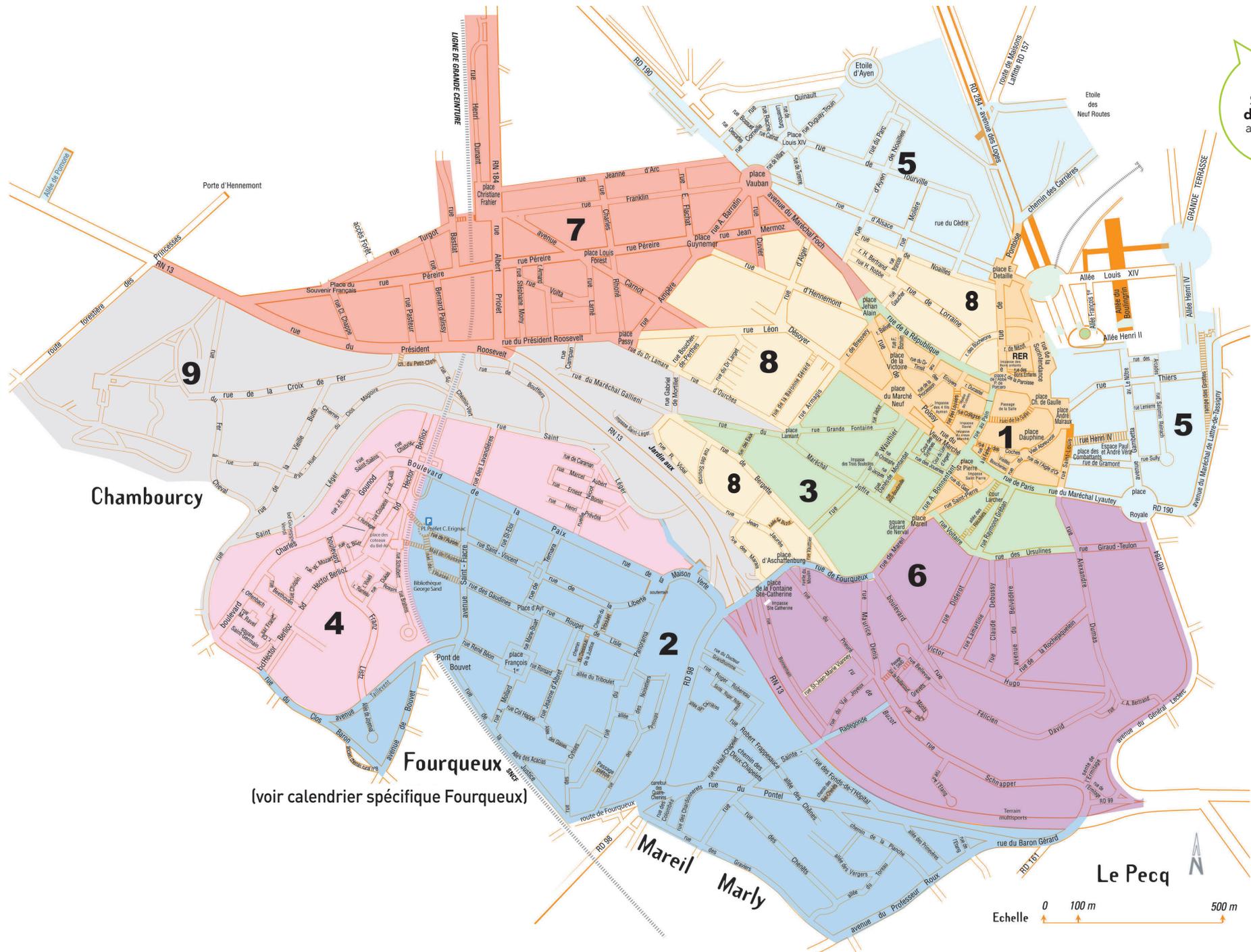
Pour commander ou faire  
réparer vos bacs :

0 825 800 789

(prix d'un appel + 15 cts/min)

# SECTEURS POUR LA COLLECTE

**10**  
Secteur  
du SIAAP  
au nord de  
la forêt



Chambourcy

Fourqueux

(voir calendrier spécifique Fourqueux)

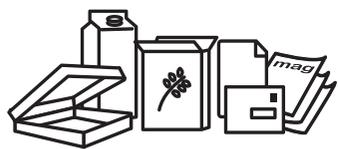
Mareil  
Marly

Le Pecq

Echelle 0 100 m 500 m



## PAPIERS & CARTONS + EMBALLAGES EN MÉTAL + BOUTEILLES ET FLAÇONS EN PLASTIQUE



Briques alimentaires, emballages en carton, boîtes à œufs en carton, boîtes de pizza. Tous les papiers : journaux, magazines, annuaires, courriers, enveloppes, sacs papier...



Canettes, boîtes de conserve, couvercles, bouteilles de sirop, aérosols d'hygiène et alimentaires, barquettes alu...



Bouteilles, bidons et flacons vides en plastique avec les bouchons : produits d'entretien, d'hygiène et alimentaires...



En vrac sans sac

Un doute ? Déposez avec les ordures ménagères

## VERRE



Bouteilles, bocaux et pots.

Pensez à retirer :



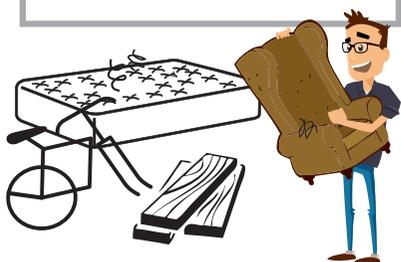
Couvercles  
» Bac jaune



Bouchons en liège  
» Points d'apport  
[www.planeteliege.com](http://www.planeteliege.com)

## ENCOMBRANTS

Collecte en porte-à-porte



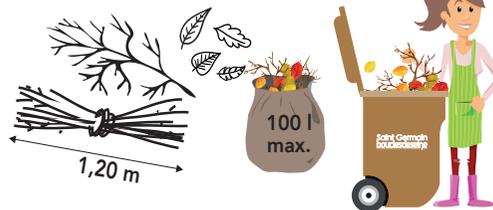
Ferrailles, bois, meubles, matelas, moquettes, vélos...

La limite de dépôt est de 2 mètres et de 50 kg par objet pour un volume total de 3m<sup>3</sup>.

⚠ Les gravats, les déchets toxiques et les DEEE ne sont pas collectés

## DÉCHETS VÉGÉTAUX

Collecte en porte-à-porte (sur inscription préalable)



Tailles, feuilles, pelouse, branchages...

- Fagots attachés avec un lien de fibre naturelle et pas plus de 1.20 m
- Branchages de 10 cm de diamètre maximum
- Sacs ouverts

## APPAREILS ÉLECTRIQUES (DEEE)

Dépôt en magasin ou déchetterie

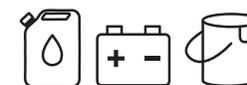


Électroménager : réfrigérateurs, congélateurs, petits appareils électriques, écrans, téléphones, ampoules à économie d'énergie, tubes fluorescents...

Les objets contiennent des éléments toxiques. Ils doivent être traités dans une filière spécialisée.

⚠ Non collectés lors des encombrants

## DÉCHETS TOXIQUES



Batteries, huiles de vidange, peintures, pesticides, désherbants, solvants, produits d'entretien dangereux (aérosols type décapant four, déboucheurs canalisations, alcool à brûler, white spirit, répulsifs...)...

## VÊTEMENTS

Propres et secs (même abîmés)



À mettre en sac. Vêtements, linge de maison, chaussures par paire et attachées, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures)...

» Points d'apport  
[www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr)



## LA DÉCHETTERIE

### Déchetterie mobile

Boulevard de la Paix  
Parking du Viaduc  
St-Germain-en-Lay  
01 30 09 75 36

#### Ouvertures :

**Mardis, jeudis et samedis**

De 10h à 13h et de 14h à 18h

#### Fermetures :

**Les jours fériés légaux**

1<sup>er</sup> janvier, lundi de Pâques, 1<sup>er</sup> et 8 mai,  
jeudi de l'Ascension, lundi de Pentecôte, 14 juillet,  
15 août, 1<sup>er</sup> et 11 novembre, 25 décembre

Les utilisateurs doivent obligatoirement présenter un justificatif de domicile (quittance EDF ou loyer...). Les artisans, commerçants et tout autre professionnel ne sont pas admis sur le site.

#### Déchets acceptés :

Plâtres, gravats, pneus déjantés, radiographies, métaux, mobiliers usagés, déchets végétaux, appareils électriques, ampoules, déchets toxiques...



#### Collectes spécifiques :

Appareils électrique (DEEE) **le 2<sup>e</sup> samedi du mois**  
Déchets toxiques le **1<sup>er</sup> jeudi du mois**

## L'APPLI



### BOUCLE\_TRI : l'appli anti-oubli !

Très intuitive, téléchargeable gratuitement, cette appli développée par l'Agglo vous permet de :

- Connaître vos jours de collecte personnalisés
- Programmer des rappels pour sortir vos bacs au bon moment
- Consulter le guide du tri en ligne
- Recevoir des alertes en cas de problème de collecte (intempéries, grève etc.)

## LE COMPOSTAGE

L'Agglo présente

### LE RÉDUCTEUR

### AUTOMATIQUE

### DE DÉCHETS



Déchets végétaux, épluchures, restes de fruits et légumes, filtres en papier, marc de café, sachets de thé, fleurs fanées, essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier... : passez au compostage !

L'Agglo propose des composteurs à prix réduit ET une initiation gratuite pour acquérir les bonnes pratiques.

➤ Pour bénéficier de cette offre, inscription en ligne :

[www.casgbs.fr](http://www.casgbs.fr)

rubrique "Environnement - Réduction des déchets"

